

25 september 2007

Synchronisation du RN et des DB locales

Proposition

► Synchronisation

- **Communes, OE, Affaires Etrangères**
 - Au RN, à la date convenue, extraction des dossiers que l'ordinateur associé doit contenir.
(gestionnaire ou avant-dernier gestionnaire)
 - Transfert des dossiers (cassettes, FTP,...)
 - En local, vérification et rectification éventuelle de la DB : retrait de dossiers,
correction des dossiers + enquête.
 - Si l'information au RN est erronée, l'introduire via la procédure classique + enquête.

► Synchronisation

- **Organismes qui consultent et enregistrent**

Rencontre avec les organismes afin de mettre au point la stratégie à adopter:

- Volume
- Type d'échange
- Proportionnalité
- Fréquence

